



Epinal le 11 février 2016,

Attention aux arnaques pour la collecte des objets encombrants !

Le SICOVAD a constaté que des usagers ont été victimes d'arnaques pour la collecte de leurs objets encombrants. A ce titre le SICOVAD, et son partenaire l'association AMI, tiennent à rappeler ces deux points importants :

- 1) La collecte des objets encombrants sur le territoire du SICOVAD est un **service entièrement gratuit**. Aucun euro ne doit vous être demandé pour cette prestation. Ne divulguez aucune coordonnée bancaire.
- 2) Pour faire votre demande en ligne, **seul le site www.encombrants.sicovad.fr est correct**. Si un autre site vous sollicite, merci d'en avertir le SICOVAD qui vous conseille par ailleurs fortement de ne pas aller au bout de la démarche.

La collecte sur demande : nouveauté 2016

Le SICOVAD, en partenariat avec l'association AMI, a lancé en 2016 sa collecte des encombrants sur demande, un système déjà en place dans nombre de collectivités en France. Le territoire du SICOVAD a été découpé en trois grandes zones géographiques. A ces trois grandes zones correspondent une période pour s'inscrire et une période pour se faire collecter. La prestation est gratuite dans la limite d'un enlèvement (inférieur à 2 m³) par an et par adresse/foyer.

Pour toute information complémentaire :
www.encombrants.sicovad.fr ou 03 55 19 00 20

Contact presse :

Ludovic VARNIER – Responsable Communication – 03 29 31 33 75 – ludovic.varnier@sicovad.fr